

Point de situation VAE

au sujet de l'activité 2005



Activité du Pôle Relais Conseil

Année 2005

Le Pôle Relais Conseil VAE du FONGECIF Midi Pyrénées poursuit son développement après sa mise en place fin 2004, à la demande des partenaires sociaux régionaux.

Démarches VAE aidées par le FONGECIF Midi Pyrénées en 2005

- **419** premiers contacts
- **194** contacts sous la forme d'information collective ou d'entretien individuel
- **152** congés VAE déposés auprès de la commission paritaire du Fongecif MP, et financés par elle

Le nombre de premiers contacts concernant la VAE est passé de 275 en 2004 à 419 pour l'année 2005.

Ces premiers contacts personnalisés ont donné lieu à 194 entretiens sous la forme d'entretiens ou de réunions d'information conseil.

Parallèlement **la demande concernant le dispositif congé VAE**, quoique modeste, à l'échelle régionale, **a augmenté de 50 %**, passant de 103 à 152.

Quelques repères

- Coût moyen d'un congé VAE:
Hors temps de travail : 517 euros
Pendant temps de travail : 780 euros
- Durée moyenne : **12 heures**
- Mise en place d'une convention bilatérale entre FMP et certificateurs (ou leurs représentants qualifiés pour la VAE)

Le financement du dispositif congé VAE conduit le FONGECIF Midi Pyrénées à avoir une vision éclairée de la diversité des pratiques en matière d'accompagnement VAE. C'est ainsi qu'il a souhaité mettre en place une convention bilatérale relative à la mise en œuvre des congés VAE avec les certificateurs régionaux fin 2005. En ce qui concerne **les coûts de l'accompagnement VAE proposés ils oscillent entre 344 euros et 3408, le coût moyen d'une demande d'accompagnement étant de 675 euros**, le coût de l'accompagnement pris en charge étant de 517 euros. (mini : 244 maxi : 1000)
La durée oscille quand à elle, entre 4 et 24 heures.

Quelques caractéristiques des Congés VAE financés en 2005

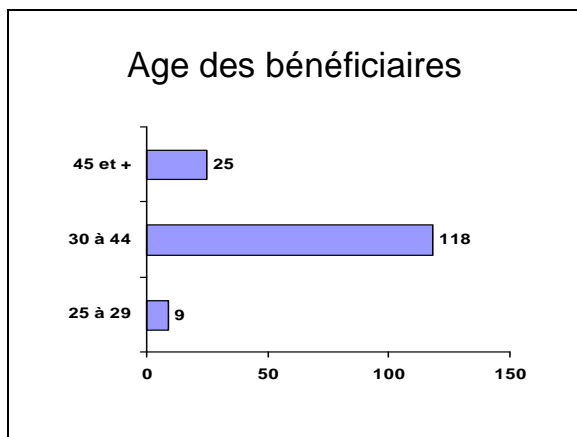
Durant l'année 2005, **64% des congés VAE se sont réalisés en dehors du temps de travail**, 36% pendant le temps de travail.
15% des personnes ont bénéficié d'un congé bilan de compétences avant d'entamer leur démarche de VAE.

Les demandes de congé VAE concernent principalement des salariés en contrat à durée indéterminée (148 sur les 152 concernés).

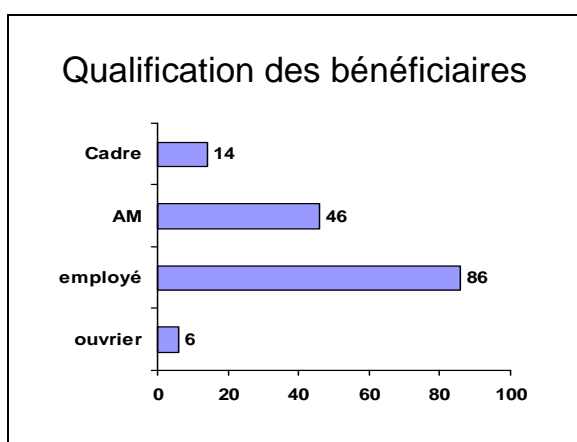
Sexe des bénéficiaires



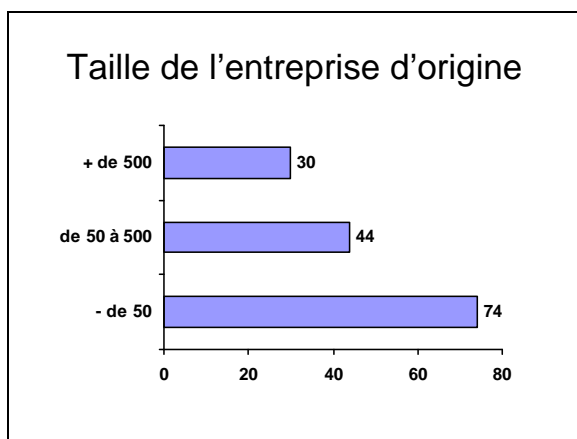
La VAE intéresse en priorité les femmes. C'est une donnée qui se vérifie au niveau national et régional pour les publics accueillis dans les points relais conseil et pour les publics repérés par les certificateurs.



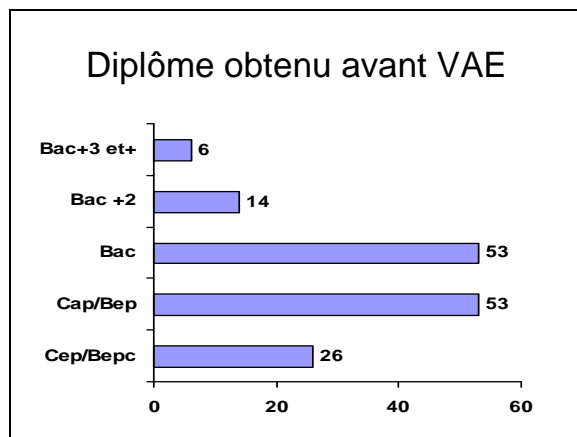
La tranche d'âge la plus représentée est celle des 30-44 ans : ils représentent 87 % des personnes réalisant un congé VAE.



60% des bénéficiaires de congé VAE ont une qualification d'ouvrier ou d'employé, ainsi le public majoritairement atteint par le congé VAE, et donc à la recherche d'un financement pour son accompagnement, reste celui des salariés les moins qualifiés.



50% des bénéficiaires de congé VAE sont issus d'entreprise de moins de 50 salariés.



132 personnes sur 152, soit **87 % des bénéficiaires de congé VAE, ont au maximum un bac avant d'entamer leur démarche VAE.**

17 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur au CAP avant de démarrer leur parcours VAE.

Niveau des titres visés

Niveau V	17
Niveau IV	30
Niveau III	82
Niveau II	20
Niveau I	3

85 % des personnes visent un niveau égal ou inférieur à bac+2.

54 % des personnes souhaitent valider un niveau 3.

11% des bénéficiaires de congé VAE visent un niveau 5.

Niveau du diplôme de départ obtenu, niveau du diplôme d'arrivée à valider

- **49%** des personnes visent un niveau de **diplôme immédiatement supérieur** à celui déjà acquis (74 personnes)
- **37%** des personnes visent un niveau **au-delà du diplôme immédiatement supérieur** à celui déjà acquis (56 personnes)
- **14%** des personnes visent un **diplôme de niveau égal ou inférieur** à celui déjà acquis (22 personnes)

Si dans 49% des cas le diplôme visé reste celui immédiatement supérieur à celui déjà obtenu, nous pouvons observer que pour 37% des personnes, la vae permet d'aller directement vers un niveau supérieur sans suivre la progression niveau par niveau.

Certificateurs

	2005	2004
Education Nationale	119	76
Enseignement supérieur	24	11
Ministère de l'emploi	4	1
Sanitaire et social	2	
Jeunesse et sport	1	
Chambre des métiers	1	
ICD (IGS Blagnac)	1	

Même si les demandes de certifications se diversifient, **les demandes de congé VAE concernent dans 94 % des cas des titres de l'éducation nationale :**

78 % concernant les titres du CAP au BTS, 15 % des titres universitaires.

Les domaines d'activité

- Domaine de la production : **38** (dont 21 pour le sous domaine « mécanique, électricité, électronique »)
- Domaine des services : **114**
 - échange et gestion : 40
 - communication et information : 37
 - services aux personnes : 35

D'après la nomenclature des secteurs de formation (code NSF) utilisée au niveau du Répertoire National des Certifications Professionnelles, les domaines de formation les plus représentés dans les certifications choisies sont les suivants :

Échange et gestion :

314 : comptabilité et gestion
312 commerce, vente

Communication et information :

324 : secrétariat bureautique
326 : informatique

Services aux personnes :

332 : travail social
334 : accueil, hôtellerie, tourisme
336 : coiffure, esthétique

Les diplômes les plus demandés

- BTS Assistant de direction **17**
- CAP Petite enfance **10**
- BTS Management des unités commerciales **7**
- BTS Comptabilité et gestion des organisations **7**
- BTS Hôtellerie restauration **6**
- BTS Productique mécanique **6**
- BTS Assistant PME PMI **5**
- BAC PRO Secrétariat **5**

41 % des demandes de congé VAE se regroupent autour de 8 certifications. On retrouve ces mêmes certifications dans le top 20 des certifications les plus demandées en VAE au niveau régional selon les résultats 2005 communiqués par la Cellule Régionale Inter Services.

Suivi des congés VAE

Terminés en 2005

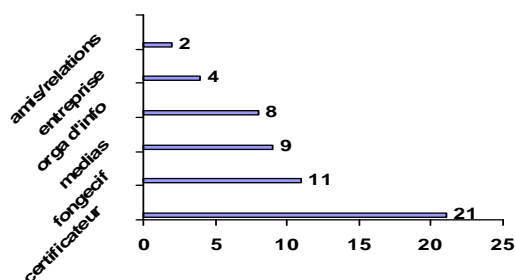
55 personnes ont répondu au questionnaire dont 3 ont abandonné à différents moments de l'accompagnement. (d'où des écarts en nombre de réponses)

Sur ces 55 personnes, 38 ont répondu au questionnaire en 2006, 17 en 2005 (d'où là aussi des variations en nombre de réponses)

Les données issues de cette enquête n'ont pas valeur de statistiques compte tenu du caractère limité de la population étudiée, mais ils présentent l'intérêt d'apporter des témoignages

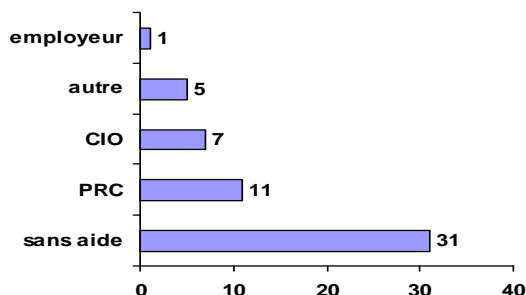
Sur les 152 bénéficiaires de congé VAE financés en 2005, 67 sont réputés avoir terminé leur démarche VAE en 2005. Ces 67 personnes constituent le public visé par l'enquête de suivi téléphonique réalisée par le Pôle Relais Conseil du FONGECIF Midi Pyrénées.

La toute première information sur le congé VAE



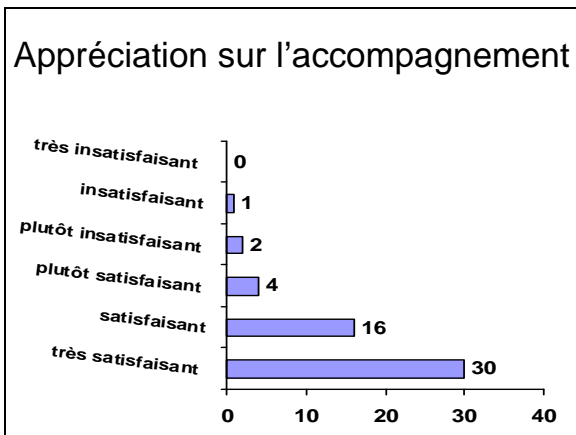
Les sources d'information sur le congé VAE sont diverses, les certificateurs étant les premiers à dispenser l'information sur les moyens de financer l'accompagnement qu'ils proposent. En ce qui concerne les organismes d'information, ce sont essentiellement des Points Relais Conseil ou des Centres d'Information et d'Orientation. Le média le plus cité et utilisé pour s'informer sur le congé VAE est Internet.

Aide dans la démarche avant de rencontrer le certificateur



L'an dernier 73% des personnes indiquaient n'avoir bénéficié d'aucune aide avant de rencontrer le certificateur, cette année ils sont 56%. Il semble y avoir une meilleure connaissance des organismes susceptibles d'apporter de l'aide dans la démarche VAE et notamment des Points Relais Conseil.

L'aide apportée porte essentiellement sur le choix de la certification et l'information sur la procédure.



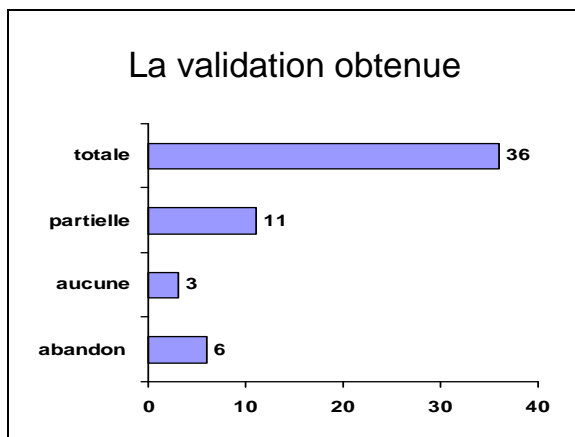
L'appréciation portée par les personnes sur l'accompagnement dont ils ont bénéficié indique qu'ils sont satisfaits pour la quasi-totalité d'entre eux.

- ### Appréciation sur l'accompagnement
- Points de satisfaction
- Aide pour l'écriture du dossier (méthode, cadrage, mise en relation avec le référentiel)
 - Aide pour la préparation à l'oral (apports du collectif)
 - Rencontre avec professeur référent, méthodologue, et autres candidats) et qualité des relations (écoute, disponibilité, confiance, compétence)
 - Donne une dynamique de travail, motive, rassure

46 personnes s'expriment sur leurs motifs de satisfaction. Ces motifs s'ils recourent logiquement les objectifs énoncés par les certificateurs concernant le contenu des accompagnements proposés, soulignent également le rôle moteur de l'accompagnement dans le maintien de la motivation tout au long de la démarche.

- Points d'insatisfaction:
- Durée trop courte
 - Manque de disponibilité du professeur référent
 - Délai trop court entre le démarrage de l'accompagnement et le dépôt du dossier auprès du jury
 - Planification des RDV : planning non établi à l'avance, report des RDV
 - Impression d'être livré à soi-même

20 personnes expriment des points d'insatisfaction par rapport à l'accompagnement dont ils ont bénéficié.



11 personnes n'ont pu être jointes pour le résultat de la validation

Si l'on considère les personnes s'étant effectivement présentées devant le jury, les résultats en terme de validation se situent au dessus des chiffres régionaux toutes certifications confondues sur cette même année avec **72 % de validation totale** (54% au niveau régional), **22% de validation partielle** (37% au niveau régional), et **6 % de non validation** (9% au niveau régional).

Au sujet des abandons

6 personnes ont abandonné (motifs invoqués : financement partiel, problèmes personnels, attitude du professeur référent, maternité, niveau du diplôme permis)

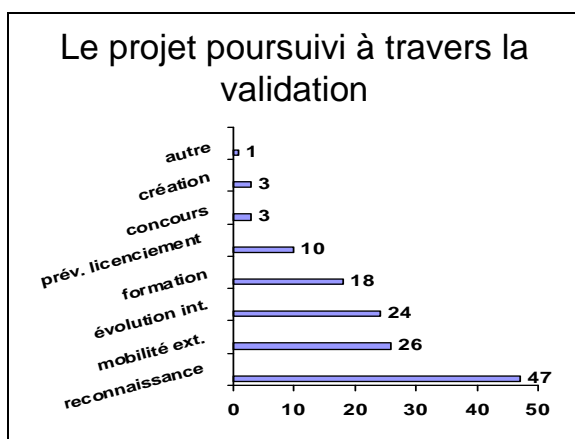
8 personnes indiquent qu'elles auraient pu abandonner (motifs invoqués : financement, investissement personnel, lourdeur administrative, durée du parcours, écriture du livret 2)

Ce qui leur a permis de continuer :

les relances de l'accompagnateur (2), le soutien de la famille (2), la volonté (2), la motivation pour le projet poursuivi (2), le droit au financement

6 personnes ont abandonné leur démarche : 3 d'entre elles avant examen de leur demande de congé VAE, 3 d'entre elles après obtention d'un accord de financement, elles ont ainsi interrompu leur parcours à différents moments de l'accompagnement.

A la question « avez-vous pensé à abandonner votre démarche à un moment donné », sur les 38 personnes interrogées, 8 répondent qu'elles auraient pu abandonner. Il est intéressant de noter que ce qui permet de continuer revêt des formes multiples.



12 sans réponse

Cette réponse est donnée a posteriori, la question posée permet plusieurs choix de réponses.

Au delà de l'acquisition d'une certification, la validation des acquis de l'expérience est envisagée par les bénéficiaires comme un moyen pour atteindre différents objectifs : obtenir une reconnaissance, faciliter une mobilité professionnelle en dehors de l'entreprise, favoriser une évolution au sein de l'entreprise sont les motifs d'engagement dans la démarche les plus souvent cités.

Après la VAE, au niveau professionnel :

Validations totales (38) :

- Reconnaissance au sein de l'entreprise : 5
- Reconnaissance par une autre entreprise : 3
- Création/rachat entreprise : 2
- En formation : 2 / Souhait de poursuivre par une formation : 3
- Evolution dans le milieu associatif : 1
- En recherche d'emploi : 4
- Pas de changement professionnel pour le moment : 14
- Une meilleure compréhension de l'environnement professionnel, une aide pour mieux formaliser son travail, pour l'organiser

Validations partielles (11) :

- En cours de formation pour compléter : 6 dont 3 en CIF
- Formation en projet : 4
- Évolution interne : 1

Concrètement, la VAE a produit des effets en terme de changements professionnels (ou extra-professionnels) ou de poursuite de formation pour 13 personnes, soit **pour un peu plus d'un tiers des personnes ayant validé totalement leur diplôme**. Les personnes qui indiquent qu'elles ne connaissent pas de changement professionnel pour le moment expliquent que la VAE c'est un début pas un aboutissement, chaque chose se faisant en son temps. Plusieurs personnes soulignent que la démarche VAE en elle-même leur a apporté une meilleure compréhension de leur environnement professionnel. En ce qui concerne les personnes ayant validé partiellement leur diplôme, **plus de la moitié sont en cours de formation pour aller vers l'obtention totale du diplôme visé**.

la VAE, au niveau personnel

- Une reconnaissance personnelle qui passe par différentes étapes :
- Reconnaître ses acquis pour soi : mettre à plat son expérience, faire le point sur soi, prendre conscience de ses acquis, se les approprier, les valoriser
- Pour être reconnu par autrui : obtenir une confirmation de ses capacités par un tiers

Au niveau personnel, les effets de la VAE mentionnés par les personnes sont en lien avec la recherche de reconnaissance : la VAE permet d'avoir une meilleure connaissance de ses compétences, mais elle permet aussi la reconnaissance de ses compétences par un tiers, soit une forme de reconnaissance sociale.

Comment les personnes qualifient leur démarche a posteriori

- C'est difficile, dur, long, un parcours du combattant (13 occurrences)
- Cela demande beaucoup de travail (7 occurrences)
- Il faut être motivé, avoir de la volonté, être déterminé, avoir du courage (8 occurrences)
- C'est formateur, ça remet en question, ça permet d'analyser sous un autre angle, c'est enrichissant, valorisant (19 occurrences)
- C'est motivant, dynamisant, ça permet d'aller de l'avant, d'ouvrir des portes (4 occurrences)

Les commentaires recueillis auprès des personnes ayant réalisé une VAE laissent apparaître le plus souvent un double éclairage de la démarche : Si elles soulignent que la démarche est difficile et impliquante, et c'est une réalité, elles en soulignent aussi les effets enrichissants, valorisants et dynamisants pour la suite de leur itinéraire, nuancent ainsi le stéréotype de la VAE comme parcours du combattant. Il paraît primordial de promouvoir la VAE en y apportant ce double éclairage.